

CERTIFICAT DE REALISATION

**Je soussignée, Fanny SARRION représentante légale du dispensateur de l'action
concourant au développement des compétences FORMAT PRO LOGISTIQUE**

Atteste que : MOINET François

Salarié(e) de l'entreprise **LIP LA ROCHELLE**

A suivi l'action : **Habilitation Electrique recyclage BR-BC-B1V-B2V**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 18 au 19-05-2026 à La Rochelle

Pour une durée de 14h00

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : La Rochelle

Le 19-05-2026

Cachet et signature	
Du responsable du dispensateur de formation	
<i>Frédéric Goussard, Adjoint de Direction</i>	
	FORMAT PRO LOGISTIQUE Quai Hauturier - Chef de Baie 17000 LA ROCHELLE Tél : 05 46 55 50 71 RCS LA ROCHELLE 750 288 631

1 Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement. 2 Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser